Image not found or type unknown

Mise en demeure administrateur judiciaire.

Par **cmr**, le **04/06/2012** à **19:16**

Bonsoir,
Je suis propriétaire d'un local commercial. Il y a quelques mois, le locataire à cessé de payer les loyers, s'en est suivi la procédure habituelle: commendement de payer, assignation en paiement... Le jour de l'audience, le locataire m'apprend qu'il s'est mis en redressement.
L'avocat du mandataire judiciaire m'a contacté pour me dire qu'il y avait un acheteur pour le local.
Le problème c'est qu'après renseignement, il n'y a pas d'acquéreur.

Les loyers postérieurs au jugement de redressement n'ont pas été versé j'ai donc envoyé une mise en demeure à l'administrateur judiciaire mais pas de réponse.
Je crois qu'on peut déposer une requête au juge commissaire (si oui existe il une lettre type?)
Que me conseillez vous s'il vous plait?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés